

Arrêté du Président

N° 2026-124

MB/MC/HD

OBJET : Concours sur titres d'éducateur territorial de jeunes enfants - session 2026.
Liste des examinateurs. Arrêté modificatif.

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L132-10, L320-1 à L321-3, L 325.19, L522-1, L522-23 à L522-31, L523-1, L523-3 à L523-6,

Vu le décret n° 2013-649 du 18 juillet 2013 modifié, fixant les modalités d'organisation du concours pour le recrutement des éducateurs territoriaux de jeunes enfants,

Vu le décret n° 2017-902 du 9 mai 2017 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants,

Vu le décret n° 2023-6 du 4 janvier 2023 modifiant les modalités d'organisation du concours de recrutement des assistants territoriaux socio-éducatifs, des éducateurs territoriaux de jeunes enfants, des cadres territoriaux paramédicaux et des infirmiers territoriaux en soins généraux,

Vu l'arrêté n° 2015-153 du 29 avril 2015, donnant délégation de signature à Madame Martine BARBEROUX, Directrice des concours,

Vu Les arrêtés n° 2026-39 et 2026-40, du 4 février 2026, donnant respectivement délégation de signature à Monsieur Benoît HAUDIER, Directeur Général Adjoint chargé des concours, de la santé et de l'action sociale et à Madame Martine BARBEROUX, Directrice des concours,

Vu l'arrêté n° 2025-172 du 8 juillet 2025 portant ouverture de la session 2026 du concours sur titres d'éducateur territorial de jeunes enfants,

Vu l'arrêté n° 2026-4 du 7 janvier 2026 fixant la liste des examinateurs de la session 2026 du concours sur titres d'éducateur territorial de jeunes enfants,

Vu la convention générale établie entre centres de gestion, relative à la mutualisation des coûts des concours et examens transférés du CNFPT vers les centres de gestion,

Considérant qu'à la suite de désistements, il convient de compléter la liste des examinateurs de la session 2026 du concours sur titres d'éducateur territorial de jeunes enfants,

ARRETE

Article 1 : La liste des examinateurs de la session 2026 du concours sur titres d'éducateur territorial de jeunes enfants, est complétée comme suit :

BENOIST Carole
CERDA Evelyne
COURET Alain
FABBRI Pascal
MAYET Martine

MOULINAT-KERGOAT Hélène
RIBERO Nadine
ROSSEL Valérie
SAIDI Anne

Article 2 : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié par affichage électronique sur le site du Centre Interdépartemental de Gestion, sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis.

Publié par affichage électronique
sur le site du CIG petite couronne
www.cig929394.fr

Le 13/05/2026.....

Fait à Pantin, le 6 mai 2026

Pour le Président et par délégation,
La Directrice des concours



Martine BARBEROUX

